

**Ministère du Logement  
Fonds pour le développement du logement et de l'habitat**

**Avis de concours**

**Type de concours** : concours restreint

**Date limite de réception des projets ou des demandes de participation :**

**Date** : 09/09/2016 **Heure** : 17:00

**SECTION II: OBJET DU CONCOURS/DESCRIPTION DU PROJET**

**Intitulé attribué au concours/projet** : Concours d'urbanisme et d'architecture restreint sur base d'une sélection préalable : Conception de logements destinés à la location et d'une place publique à Dudelage.

**Description succincte** : Ce concours constitue une première étape dans la valorisation systématique des propriétés étatiques de type "Baulücke".

Il s'agit d'un terrain situé au nord du centre de Dudelage qui permet de réaliser quelques 15 à 20 logements. L'aménagement d'un espace public adjacent au site est également objet du concours.

Il est prévu que le Fonds pour le développement du logement et de l'habitat, ci-après désigné par "le Fonds du logement", promoteur public, y réalise des logements destinés à la location. Il est possible de proposer pour les immeubles donnant sur la place publique des services et commerces de quartier ainsi que des locaux pour professions libérales compatibles avec l'habitat.

Le Fonds du logement se réserve le droit de confier une mission complète à l'équipe proposée par le jury pour la réalisation des logements et pour les immeubles abritant les services et commerces de quartier.

L'intention est d'offrir un parc de logements attractifs et diversifiés, répondant aux besoins des différentes typologies contemporaines de ménages.

On constate une continuelle augmentation du coût de construction. Les projets permettront de faire une réflexion par rapport aux pratiques usuelles des promoteurs publics. Les candidats sont invités de procéder par "thinking out of the box" afin de préfigurer le futur, notamment en ce qui concerne les typologies de logements, les modes de construction et les standards.

Vu qu'il s'agit d'un projet d'une envergure relativement faible dans le contexte usuel de concours, il sera possible de pousser la réflexion jusqu'au niveau des détails, des standards, des techniques et méthodes de construction. La standardisation, la préfabrication et la planification modulaire font partie des thèmes proposés aux candidats.

Le résultat du concours est destiné à préfigurer le processus de planification et de réalisation, ainsi que l'architecture et les standards pour la création de logements sur l'ensemble des "Baulücken".

L'équipe choisie en fonction de ses compétences pratiques, techniques, administratives et financières, sera chargée par le Fonds du logement de l'élaboration d'une mission complète en ce qui concerne le projet d'exécution, les demandes d'autorisation et du suivi du chantier suivant un contrat de maîtrise d'oeuvre globale.

**SECTION III: CONDITIONS DE PARTICIPATION**

**Critères de sélection des participants :** Pour la phase 1, voir Cahier des charges point "CRITÈRES D'ÉVALUATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE".

## **SECTION IV: PROCÉDURE**

**Conditions d'obtention des documents contractuels et des documents additionnels :** Le cahier des charges sera téléchargeable au format PDF sur le portail des marchés publics à l'adresse [www.pmp.lu](http://www.pmp.lu) à partir du mercredi 13 juillet 2016 jusqu'au vendredi 2 septembre 2016. Pour la phase 2, les dossiers techniques et autres documentations seront distribués lors du colloque obligatoire.

## **SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

### **Autres informations :**

Concours d'urbanisme et d'architecture restreint en deux phases en vue de confier une mission complète en ce qui concerne le projet d'exécution, les demandes d'autorisation et du suivi du chantier suivant un contrat de maîtrise d'oeuvre globale.

Phase 1: sélection préalable d'un minimum de 5 et d'un maximum de 7 candidats architectes ou architectes-urbanistes à faire par le jury.

Phase 2: Les candidats retenus forment des équipes avec des ingénieurs en génie civil et technique et remettent des projets qui sont soumis à l'évaluation du jury qui propose un projet lauréat aux adjudicateurs.

Toutes les équipes qui participent à la phase 2, sous réserve qu'elles ne sont pas exclues, et qui remettent un projet et un dossier conforme au cahier des charges reçoivent une indemnité de 12.000 EUR.

Le jury dispose de 10.000 EUR pour éventuellement récompenser un/des projet(s) particulièrement innovant(s).

Pour de plus amples détails: voir Cahier des charges.

Modalités visite des lieux/réunion d'information : Visite des lieux organisée lors de la Phase 2: voir Cahier des charges sous "Phase 2 - Projet".

Conditions d'obtention du dossier: Le cahier des charges sera téléchargeable au format PDF sur le portail des marchés publics à l'adresse [www.pmp.lu](http://www.pmp.lu) à partir du mercredi 13 juillet 2016 jusqu'au vendredi 2 septembre 2016.

Pour la phase 2, les dossiers techniques et autres documentations seront distribués lors du colloque obligatoire.

Réception des projets : Envoi postal par lettre recommandée avec accusé de réception: Adresse postale: Ministère du Logement L - 2916 Luxembourg En cas de remise en main propre ou par service de livraison avec accusé de réception: Adresse: Ministère du Logement 4, place de l'Europe L - 1499 Luxembourg Localisation - description: Réception du "Bâtiment-Tour Alcide de Gasperi" près de la Philharmonie au Kirchberg. Heures d'ouverture: Lundi à vendredi 8:00 - 12:00 et 13:30 - 17:00. DATE LIMITE DE REMISE DES DOSSIERS DE CANDIDATURE (PHASE 1): Les dossiers doivent être remis au plus tard le 9 septembre 2016 à 17 heures contre accusé de réception à la réception du "Bâtiment-Tour Alcide de Gasperi". Les dossiers envoyés par la poste ou un service de livraison doivent parvenir au Ministère jusqu'au 9 septembre 2016 à 17 heures. Les dossiers parvenant au-delà de cette date limite ne seront pas pris en considération.

**Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :** 06/07/2016

**La version intégrale de l'avis no 1600862 peut être consultée sur [www.marches-publics.lu](http://www.marches-publics.lu)**